

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération

CC_2018_033

OBJET :

Commission n°4

Vote du compte
administratif 2017 du
budget annexe
« office du tourisme
Pévèle Carembault »

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 38

Suppléants présents : 2

Procurations : 10

Nombre de votants : 50

L'an deux mille dix-huit, le 28 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à NOMAIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 21 mars 2018, conformément à la loi.

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M.

Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, Mme

Laure LEFEUVRE M. Amaury DUFOUR, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, Mme

Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis

MELON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO,

Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Fabrice

BALENT, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Gérard NOCK, suppléant de M. Jean DELATTRE

Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT

Ont donné pouvoir :

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président, procuration à M. Eric MOMONT

M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER

M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Luc MONNET

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX

Mme Caroline MARLIERE, procuration à Mme Marie CIETERS

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président, procuration à Mme Marion DUBOIS

M. Pierre CROXO, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

Mme Isabelle DRUELLE, procuration à M. Bruno RUSINEK

M. Bernard ROGER, procuration à M. Jean-Pierre FERNANDEZ

Mme Jeannette WILLOCQ, procuration à M. Sylvain CLEMENT

M. Benoît BRILLON, (procuration à Mme Laure LEFEUVRE de la délibération n°CC_2018_80 à 103)

Absents :

M. Jean DELATTRE, M. Jean-Claude COLLIERIE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Thierry BRIDAULT, M.

Ludovic ROHART, M. Dominique BAILLY, Mme Marie-Christine DEGAYE, M. Frédéric

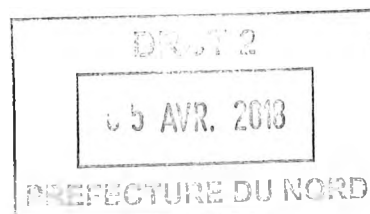
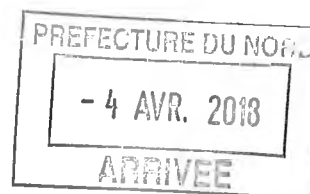
SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON, Mme Annick MATTON,

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

C.C.P.C

17 AVR. 2018

ARRIVÉ



COMMISSION N°4

**Vote du compte administratif de l'année 2017 du budget annexe « OFFICE DU
TOURISME PEVELE CAREMBAULT »**

Comme il est d'usage, après la présentation du Compte Administratif du budget annexe « Office du tourisme Pévèle Carembault », M. le Président quitte la salle de vote, la présidence de l'assemblée étant confiée, avec l'accord unanime de celle-ci, à M. CORTEQUISSE.

Le Conseil Communautaire,

Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

DECIDE : (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- 1° de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2° de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3° de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.
- 4° d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

